



LETTRE ÉCONOMIQUE D'ALGÉRIE

Une publication du SER d'Alger
n°122 – Septembre – Octobre 2024

La politique économique du second mandat du Président Tebboune

Préservation du pouvoir d'achat

Lors de sa première entrevue médiatique réalisée le 5 octobre 2024, le président Abdelmadjid Tebboune a souligné son engagement à renforcer le pouvoir d'achat des Algériens, en réaffirmant que l'État « *n'abandonnera pas le citoyen* ». Ce nouveau programme économique s'articulera notamment autour d'une lutte active contre l'inflation, un renforcement de la production nationale, ainsi qu'une poursuite de l'augmentation des salaires et des allocations. Dans ce contexte, le président a annoncé sa volonté de ramener le taux d'inflation à 4 % d'ici 2025, en mettant en place des mesures pour contrôler la spéculation et stabiliser les prix des biens de consommation. Il s'est engagé à atteindre un doublement des salaires (+100 %) d'ici 2027. Le président a également annoncé un plan pour construire 2 millions de logement, facilitant

l'accès à la propriété par des formules de location-vente.

Selon les dernières données de l'Office National des Statistiques (ONS), l'indice des prix à la consommation (IPC) a progressé de 4,9 % en glissement annuel en août 2024, contre 11,1 % à la même période l'année précédente. L'accalmie des prix des produits alimentaires a atténué les pressions inflationnistes. La croissance de la masse monétaire a également ralenti, atteignant moins de 6 % en début d'année, après avoir culminé à 16,7 % en mars 2023. Cela a contribué à apaiser les craintes d'un emballement des prix lié à un trop fort stimulus de la demande.

Poursuite de la diversification économique

Le président Abdelmadjid Tebboune a fixé l'objectif de porter le produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie à 400 Mds USD d'ici 2027, tandis que le FMI prévoit un PIB de 260,1 Mds USD pour l'année 2024. Pour atteindre cet objectif, une croissance annuelle moyenne de 15,4 % est nécessaire, impliquant une diversification de l'économie algérienne, qui repose actuellement à 21 % sur les hydrocarbures, représentant 90 % des exportations et 48 % des recettes fiscales. Pour réduire cette dépendance, le président prévoit d'augmenter la part de l'industrie dans le

PIB de 5 % à 12 % d'ici 2027, en mettant l'accent sur des mégaprojets d'infrastructure, notamment dans le secteur minier. Le projet de Gara Djebilet, l'un des plus grands gisements de minerai de fer au monde avec environ 3,5 milliards de tonnes de réserves, prévoit une extraction pouvant atteindre 3 millions de tonnes par an d'ici 2025. La modernisation des infrastructures ferroviaires est en cours pour améliorer les connexions entre le nord et le sud du pays, facilitant ainsi le transport des ressources et le développement économique. L'agriculture est également un secteur stratégique mis en avant dans cette stratégie de diversification, avec l'objectif de rétablir la sécurité alimentaire d'ici 2027, tout en réduisant la dépendance aux importations alimentaires, qui s'élevaient à 11 Mds USD en 2023. Le président a encouragé la production locale en posant des conditions strictes pour les exportations, affirmant que l'État était prêt à soutenir ceux qui souhaitent produire des denrées alimentaires après avoir satisfait aux besoins d'autosuffisance nationale. Le secteur des ressources hydriques est aussi une priorité pour le gouvernement, qui vise à améliorer l'accès à l'eau à travers des projets ambitieux de dessalement. L'objectif est d'atteindre 50 % de la demande en eau potable par dessalement d'ici 2030. Pour ce faire, le pays prévoit la construction de treize nouvelles usines, aux côtés des cinq usines de dessalement déjà en construction, ce qui devrait plus que doubler la production totale (3,8 Mm3/jour).

Amélioration du climat des affaires

L'amélioration du climat des affaires est une priorité centrale du programme économique du président Abdelmadjid Tebboune, jugée essentielle pour garantir une croissance durable. Parmi ces réformes, la numérisation de l'économie occupe une place clé. Le président a

déclaré que la numérisation est cruciale pour instaurer la transparence dans les échanges commerciaux : « *Nous nous dirigeons vers une numérisation complète des transactions afin de rendre tout échange plus transparent.* » Il a précisé que ce processus de numérisation devrait être achevé avant la fin de 2024, dans le cadre des efforts visant à moderniser l'État algérien. Il a également mentionné les résistances de certaines parties, « *habituées à opérer dans l'ombre* », à cette transition numérique, affirmant que « *la bureaucratie demeure un phénomène de sous-développement qu'il faut éradiquer* », signalant ainsi la nécessité de réformes plus profondes pour moderniser les institutions du pays et rendre l'administration plus efficace.

Depuis son élection en 2019, le président Abdelmadjid Tebboune a placé l'amélioration du climat des affaires et la promotion des investissements directs étrangers (IDE) au cœur de son programme. Cette volonté politique s'est traduite par une série de réformes destinées à créer un environnement favorable aux investisseurs internationaux. La Banque mondiale a récemment salué les « *progrès notables que connaît l'Algérie dans ce domaine* ». Les flux d'IDE sont passés de 254 M USD en 2022 à 1,2 Md USD en 2023, cela étant, malgré cette hausse, les IDE ne représentent que 0,5 % du PIB, plaçant l'Algérie derrière le Maroc et la Tunisie. Globalement, ces dernières années, seul le secteur des hydrocarbures a attiré régulièrement des IDE. Le potentiel du pays demeure néanmoins important et de nouveaux IDE pourraient être attirés, par exemple, dans le secteur des énergies renouvelables, le gouvernement ayant annoncé une capacité installée de 15 000 mégawatts (MW) en solaire et en éolien d'ici 2035.

Finances publiques

Adoption de la Loi de Finances 2025

Après son adoption par l'Assemblée populaire nationale, le projet de loi de finances 2025 a été approuvée, à l'unanimité, le 16 novembre, par le Conseil de la Nation.

Alors que le FMI prévoit une croissance de 3,8 % pour l'année 2024, le cadrage macroéconomique de la loi de finances 2025 (LF 2025) anticipe une poursuite de la dynamique, avec une prévision de 4,5 % pour le PIB en 2025, toutefois, supérieure aux estimations du FMI (3,0 %) et de la Banque mondiale (3,7 %). Cette dynamique serait portée par le secteur non pétrolier, avec des performances notables dans l'industrie (+6,2 %), les services (+5,3 %) et l'agriculture (+4,4 %), compensant la croissance plus modérée des hydrocarbures (+2,4 %). En ce sens, le ministère des Finances a fixé le prix de référence fiscal du baril de pétrole à 60 USD, inchangé par rapport à 2024. La balance commerciale, devrait rester excédentaire en 2025, atteignant 4,8 Mds USD, tandis que les réserves de change augmenteraient légèrement à 72,95 Mds USD, contre 71,78 Mds USD en fin 2024. Les exportations sont attendues à 50,9 Mds USD, en baisse de 3 % par rapport aux 52,5 Mds USD prévus pour 2024. En revanche, les importations augmenteraient de 2,6 %, pour atteindre 46,1 Mds USD.

Sur le plan des finances publiques, la LF 2025 prévoit une hausse des recettes de 3,5 % par rapport aux prévisions de clôture 2024, atteignant 8 523,1 Mds DZD (59 Mds EUR ; 22,5 % du PIB). Cette progression est principalement due à la croissance de la fiscalité hors hydrocarbures (+9 %), tandis que la fiscalité pétrolière est prévue en légère baisse. La fiscalité hors

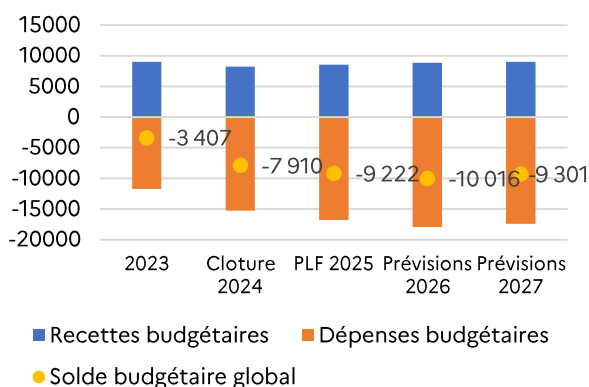
hydrocarbures, évaluée à 4 156,9 Mds DZD (28,8 Mds EUR), bénéficie de nouvelles réformes élargissant l'assiette fiscale et optimisant la collecte. Parmi les mesures adoptées figurent une hausse des taxes sur des produits tels que le tabac et les produits nicotiniques, ainsi que des incitations fiscales favorisant l'innovation. Les entreprises investissant en R&D pourront bénéficier d'un abattement fiscal allant jusqu'à 30 % de leur bénéfice imposable, dans la limite de 200 MDZD (1,4 MEUR) par entreprise. Par ailleurs, l'État s'engage également à moderniser l'administration fiscale en accélérant la numérisation des processus de collecte et en renforçant les sanctions contre l'évasion fiscale. Ces dispositifs numériques visent à rationaliser les démarches fiscales, à accroître la transparence, et à limiter les pertes de recettes causées par la fraude fiscale, améliorant ainsi la soutenabilité des finances publiques à long terme.

Sur le volet des dépenses, une augmentation de 9,9 % est prévue, atteignant 16 794,6 Mds DZD (116,3 Mds EUR ; 44,4 % du PIB). Le volet des dépenses par catégories, révèle que les dépenses de transferts, englobant les allocations sociales et les subventions, représentent désormais le poste le plus conséquent. Ces dépenses sont projetées à 5 928,2 Mds DZD en 2025 (41,1 Mds EUR), marquant une augmentation par rapport aux 4 276 Mds DZD (29,6 Mds EUR) enregistrés en 2024. Cette hausse de 42,1 % s'explique par la revalorisation des allocations chômage et l'augmentation des pensions de retraite. À l'inverse, les dépenses de personnel, bien que toujours significatives, affichent une diminution, s'élevant à 4 445,8 Mds DZD (30,8 Mds EUR) en 2025, contre 5 155,7 Mds DZD (35,7 Mds EUR) en 2024, ce qui représente une contraction de 13,7 %. En ce qui concerne les dépenses d'investissement, qui constituaient 18,4 % du budget en 2024 avec un montant de 2 809,4 Mds DZD (19,4 Mds EUR), une tendance à la hausse est observée avec une prévision de 3 128,3 Mds DZD (21,7 Mds EUR) en 2025. Les projets d'infrastructure

prioritaires (approvisionnement en eau, infrastructures de santé, sécurisation des frontières) constituent une part importante du budget et face à l'ampleur des besoins d'investissement et aux limites des ressources internes, la LF 2025 intègre la possibilité de financement extérieur pour les « projets d'intérêt national ». Ce financement, sous forme de partenariats bilatéraux et multilatéraux, vise à assurer la viabilité des grands projets tout en mobilisant des capitaux étrangers. Enfin, l'analyse de la répartition des dépenses par ministère révèle que le budget du ministère des Finances, avec un budget de 3 633,1 Mds DZD (25,2 Mds EUR), reste le ministère le plus doté (21,6 % des dépenses totales), suivi du ministère de la Défense (3 349,5 Mds DZD ; 23,2 Mds EUR, soit 19,9 % des dépenses) et du ministère de l'Éducation nationale (1 716,1 Mds DZD ; 11,9 Mds EUR, soit 10,2 % des dépenses). Ainsi, le déficit budgétaire devrait passer de 7 039,7 Mds DZD (48,8 Mds EUR, 19,7 % du PIB) en 2024 à 8 271,5 Mds DZD (57,3 Mds EUR, 21,8 % du PIB) en 2025.

Prévisions budgétaires (en Mds DZD)

Source : Ministère des Finances



GAFI

L'Algérie placée dans la liste des juridictions faisant l'objet d'une surveillance accrue

[Le 25 octobre 2024, le Groupe d'action financière \(GAFI\)](#) a annoncé avoir ajouté l'Algérie, l'Angola, la Côte d'Ivoire et le

Liban à la liste des juridictions faisant l'objet d'une surveillance accrue. Cette liste est aussi connue sous le nom de « liste grise ». Cette surveillance accrue des pays s'explique par la persistance de faiblesses dans l'application des lois et procédures visant à réguler les flux financiers. Les insuffisances relevées concernent notamment un manque de transparence et des pratiques opaques dans certaines transactions. Les juridictions faisant l'objet d'une surveillance renforcée travaillent activement avec le GAFI pour remédier aux défaillances stratégiques de leur régime de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération (LBC/FT). Lorsque le GAFI place une juridiction sous surveillance renforcée, cela signifie que le pays s'est engagé à résoudre rapidement les défaillances stratégiques identifiées dans les délais convenus et qu'il fait l'objet d'une surveillance renforcée.

En octobre 2024, l'Algérie s'est engagée politiquement à haut niveau à travailler avec le GAFI et le Groupe d'Action Financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (GAFIMOAN) pour renforcer l'efficacité de son régime de LBC/FT. Depuis l'adoption de son rapport d'évaluation mutuelle (REM) en mai 2023, l'Algérie a progressé sur plusieurs des actions recommandées dans son REM, y compris en conduisant de manière plus efficace des enquêtes et poursuites relatives au blanchiment de capitaux. L'Algérie continuera de travailler avec le GAFI pour mettre en œuvre son plan d'action en : (1) améliorant le contrôle fondé sur le risque, particulièrement pour les secteurs à plus haut risque, notamment par l'adoption de nouvelles procédures, nouvelles évaluations des risques, nouveaux manuels et lignes directrices de contrôle, par la conduite d'inspections et par l'application de sanctions efficaces, proportionnées et dissuasives ; (2) en développant un dispositif efficace en ce qui concerne les informations élémentaires et sur les

bénéficiaires effectifs ; (3) en améliorant son dispositif de déclaration des opérations suspectes ; (4) en établissant un cadre juridique et institutionnel efficace en matière de sanctions financières ciblées pour le financement du terrorisme ; et (5) en mettant en œuvre une approche fondée sur le risque pour la surveillance des organismes à but non lucratif, sans perturber ou décourager indûment les activités légitimes.

Pour mémoire, l'Algérie dispose d'une Stratégie nationale de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et du financement du terrorisme (2024-2026). Cette stratégie vise à renforcer le cadre législatif, réglementaire et institutionnel, à renforcer les ressources humaines et techniques, à accompagner les professionnels assujettis, à prévenir des risques par une meilleure connaissance des acteurs, à optimiser la supervision et à poursuivre la coordination nationale et la coopération internationale, ainsi que l'amélioration du cadre de la lutte contre le financement du terrorisme.

Publication du rapport annuel 2023 du CNESE

[Le Conseil National Économique, Social et Environnemental a publié son rapport](#) pour l'année 2023. Ce rapport s'articule autour des différentes actions liées à la gouvernance et au cadre institutionnel, à la situation économique, suivie de recommandations générales et de propositions de voies d'améliorations.

Gouvernance et cadre institutionnel

Concernant la gouvernance et le cadre institutionnel le rapport indique que

l'année 2023 a été marquée par la poursuite de la dynamique de transformation de l'économie visant à réduire la dépendance aux hydrocarbures, à engager la réforme de l'État et à renforcer la bonne gouvernance. Parmi les faits saillants de l'année 2023, le rapport retient celles qui ont trait au nouveau cadre budgétaire, à la promotion de l'investissement, à la nouvelle loi monétaire et bancaire, à l'encadrement du commerce extérieur dans une perspective de protection de la production locale et de substitution aux importations, à la poursuite de la mise en place du cadre réglementaire et fonctionnel des start-ups et aux mesures destinées à réduire la spéculation.

Situation macroéconomique et financière

Concernant la situation macroéconomique et financière, le rapport fait état d'un solde de la balance courante en baisse de 72 % passant de 19,45 à 5,4 Mds USD, du fait de la baisse du solde dégagé par la balance commerciale, passant de 20,4 Mds USD en 2022 à 10,4 Mds USD en 2023. Les exportations se sont élevées à 54,7 Mds USD contre 44,3 Mds USD pour les importations, soutenu par la redynamisation du marché des véhicules et la relance de l'industrie automobile.

Dans le même temps, le Dinar Algérien s'est apprécié face au Dollar (+2,15 %), tandis qu'il s'est quelque peu déprécié face à l'Euro (- 1,75 %) entre fin 2022 et fin 2023. Le rapport précise que la mise en application du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux frontières par l'Union Européenne pourrait avoir un impact significatif sur les exportations des engrais, acier et le fer, lesquelles sont les principales composantes des exportations hors hydrocarbures. Par ailleurs, les exportations du ciment hydraulique ont cru de 72 % à 746,9 M USD en 2023 ; c'est le cas également des exportations de sucre de canne qui sont passées de 88,6 M en 2022 à 242,6 M USD en 2023 soit une hausse de 173 %, compte tenu des récentes cultures

de canne à sucre, l'excédent réalisé au stock stratégique et la forte demande mondiale où les prix sur le marché mondial ont atteint des niveaux élevés.

Cadre monétaire et budgétaire

Concernant l'évolution du cadre monétaire et budgétaire, le rapport fait état d'une hausse de la masse monétaire de 5,95 %, atteignant ainsi 24 330,9 Mds DZD ($\approx$ 181,3 Mds USD). Dans le cadre de sa lutte contre l'inflation, la Banque centrale d'Algérie est intervenue par le biais d'une mesure visant à contrôler l'excès de liquidité, jugé « potentiellement inflationniste ». En effet, la révision par la Banque d'Algérie du taux de la réserve obligatoire de 2 à 3 %, a permis une baisse des liquidités bancaires de 441,96 Mds DZD pour atteindre 1 551,45 Mds DZD ($\approx$ 11,6 Mds USD) à fin 2023. Les recettes budgétaires ont augmenté de 24 % atteignant 8 997,3 Mds DZD ($\approx$ 67 Mds USD) en 2023. Tandis que les dépenses budgétaires ont augmenté de 18 % à 11 721 Mds DZD ($\approx$ 87,3 Mds USD).

Croissance et contributions sectorielles

Concernant l'évolution de la croissance et des contributions sectorielles, le rapport fait état d'un taux de croissance du PIB de 4,1 % en 2023, contre 3,6 % en 2022 et 3,8 % en 2021. Le rapport indique que la croissance a été soutenue essentiellement par les performances enregistrées dans les industries extractives, la production et la distribution d'électricité et gaz ainsi que les services, qui ont affiché des taux estimés respectivement à 4,8 %, 5,1 % et 3,9 %. L'année 2023 a été caractérisée par le rebond d'activité dans le secteur des industries extractives en enregistrant un taux positif de 4,8 %. En termes de contribution, le secteur des services contribue en moyenne à 46,3 % entre 2021 et 2023. Les industries extractives, ont contribué à hauteur de 18,8 % au PIB, soit une hausse de 5 points par rapport à 2021 ; le rapport rappelle qu'il reste le principal moteur de l'économie avec plus de 90 %

des exportations et générant plus de 76 % des recettes budgétaires. Les secteurs de l'agriculture et pêche et construction contribuent respectivement avec une moyenne de 12,3 % et 13,6 % entre 2021 et 2023. Quant au secteur industrie manufacturière, ce dernier, contribue avec une moyenne de 9,2 % durant les trois dernières années. Le rapport affiche une inflation en glissement annuel à 9,32 % en 2023. Les produits alimentaires étant le principal contributeur à l'inflation, du fait de leur important poids dans le panier des ménages (43 %).

Bilan sectoriel

Concernant le bilan sectoriel, le rapport indique que la production nationale de pétrole brut a augmenté de 1,2 %, en 2023 par rapport à 2022, passant de 45 531 millions de Tonnes Métriques (TM) à 46 066 millions de TM. Cette croissance est principalement due à la demande intérieure, qui a augmenté de 4,7 %, atteignant 18,3 milliards de tonnes.

Le secteur industriel manufacturier a enregistré un taux de croissance de 1,6 % au titre de l'année 2023 marquant une décélération dans son rythme de croissance par rapport à l'année 2022.

Concernant l'activité de l'industrie pharmaceutique la production a atteint 489,13 Mds DZD ($\approx$ 3,6 Mds USD) en 2023, marquant une hausse de 13 % par rapport à 2022 dans un contexte de stabilité des importations de matières premières, intrants et produits en vrac pour le conditionnement. Le taux de couverture du marché par la production nationale a atteint 73,1 % à la fin de l'année 2023.

Concernant le secteur de l'agriculture, considéré par le CNESE comme un levier important de croissance économique, la production en valeur a atteint 3,9 Mds DZD en 2023 ($\approx$ 290 M USD). La superficie irriguée est passé de 1,4 million hectare en 2022 à 1,5 million hectares durant l'année 2023 et devrait augmenter suite aux mesures de soutien dans les régions du Sud. Le secteur du BTPH a représenté environ 80 % des opérations dégelées au cours des années 2022 et 2023, soit plus de 1000 Mds

DZD (≈ 7,4 Mds USD). Le secteur des transports a été porté principalement par les investissements dans la modernisation des infrastructures et la rénovation du réseau routier. Néanmoins le rapport souligne que des efforts restent à mener pour renforcer la logistique portuaire et aéroportuaire.

Recommandations générales

Enfin le CNESE conclut son rapport par des recommandations générales et des voies d'amélioration. Au sujet du secteur bancaire et financier, le rapport juge qu'il est impératif d'établir un cadre réglementaire rigoureux pour les paiements électroniques, garantissant ainsi la sécurité et la transparence des transactions en ligne. En parallèle, le rapport souligne la nécessité de promulguer des textes d'application accompagnant la nouvelle loi monétaire et bancaire pour une meilleure application de ses dispositions.

Il est également préconisé d'améliorer l'inclusion financière, à travers une implication importante du réseau postal dans la prestation financière et une plus grande généralisation des systèmes de paiement électronique. Pour renforcer l'efficacité et la stabilité du système bancaire, la mise en place d'une agence de notation bancaire nationale et autonome est recommandée.

De plus, la mise en place d'un cadre juridique pour encadrer le refinancement des banques islamiques auprès de la Banque d'Algérie, conformément aux normes charaïques, est préconisée. En outre, le développement du secteur de la finance sociale islamique pourrait être stimulé par l'implémentation d'institutions de microfinance islamiques à but non lucratif, tout en veillant à une gestion efficace de ces mécanismes pour assurer un impact socio-économique positif.

Dans le domaine des finances publiques, le rapport recommande le maintien d'une dette publique soutenable à travers la transparence des politiques budgétaires à venir et la poursuite des réformes fiscales pour améliorer le climat des affaires et

promouvoir l'investissement productif. Pour renforcer le positionnement de l'Algérie sur le marché mondial, des actions telles que l'accélération de la mise en œuvre de la stratégie nationale de promotion des exportations hors hydrocarbures, la création de représentations économiques dans les pays à fort potentiel à l'export, et l'évaluation du potentiel d'exportation vers les pays africains dans le cadre de la ZLECAF pourraient être entreprises.

Au titre de l'investissement et afin de concrétiser rapidement les projets d'investissement enregistrés auprès de l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI), le rapport juge qu'il est important d'accélérer l'octroi du foncier économique dans le cadre des réformes engagées. Pour réduire la dépendance énergétique et stimuler la diversification des sources de revenus dans le secteur de l'énergie, le rapport souligne la nécessité d'un investissement accru dans les énergies renouvelables et la mise en place d'un cadre réglementaire incitatif visant à encourager la participation du secteur privé. Le rapport recommande enfin l'adoption de la nouvelle loi minière et de mettre en place un système de suivi rigoureux pour la mise en exploitation de ces projets, en particulier ceux de Gara Djebilet et du phosphate, ainsi que d'autres projets portant sur d'autres substances minérales.

Domiciliation bancaire

Fin de la suspension de la domiciliation bancaire pour l'Espagne

A la suite d'une note de la Banque centrale d'Algérie, le 6 novembre 2024, l'Algérie a levé la suspension des opérations de domiciliation bancaire pour les échanges commerciaux avec l'Espagne, mettant fin à

un blocage instauré le 9 juin 2022 par une note de l'ABEF adressée aux banques suite à la rupture du "Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération" entre les deux pays, excepté pour le secteur gazier.

Des dérogations avaient été autorisées après plus d'un an et demi de blocage complet, notamment pour les poussins et les œufs pour engraissement et reproduction en janvier 2024 ; la viande rouge en février 2024 ; et les vaccins pour le secteur avicole en mars 2024. En conséquence, le volume annuel des exportations espagnoles vers l'Algérie est passé de 1,8 Md EUR en 2021 à 1,2 Md EUR en 2022 et 332 M EUR en 2023, soit environ 18 % de son volume de 2021. Ainsi, par cette note à l'intention des directeurs généraux des banques, les opérations de domiciliation bancaire des opérations de commerce extérieur de et vers l'Espagne doivent désormais être traitées conformément à la réglementation des changes en vigueur.

Précisions concernant la domiciliation bancaire pour la France

Dans un communiqué officiel publié par l'agence officielle APS, le jeudi 7 novembre, la cellule communication du Premier ministre a apporté "un démenti catégorique" à des "informations totalement erronées" au sujet de mesures restrictives au commerce entre l'Algérie et la France, en particulier concernant la domiciliation bancaire.

Ce communiqué fait suite à des allégations, propagées notamment sur les réseaux sociaux, évoquant des mesures restrictives au commerce avec la France qui auraient été prises par les autorités algériennes le mardi 5 novembre.

Commerce bilatéral

Stabilisation des échanges franco-algériens sur les neufs premiers mois de 2024

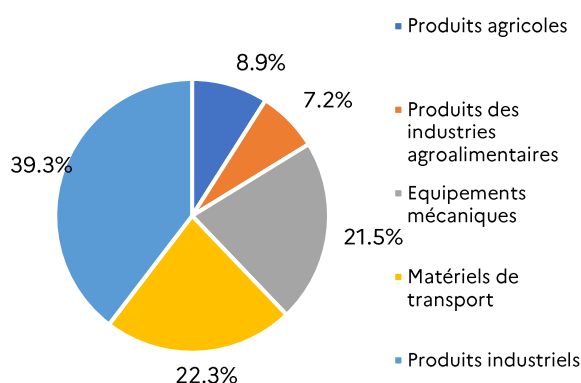
Selon les données des Douanes françaises, les échanges commerciaux entre la France et l'Algérie ont enregistré une légère baisse de 1,0 % sur les neufs premiers mois de 2024 (9M 2024), s'établissant à 8,4 Mds EUR contre 8,5 Mds EUR en 2023 sur la même période.

Sur les 9M 2024, les exportations françaises de biens vers l'Algérie ont augmenté de 11,1 %, atteignant 3,6 Mds EUR (cf. tableau en annexe). Les produits industriels demeurent le premier poste d'exportation vers l'Algérie, représentant 39,3 % du total des exportations françaises, soit 1,4 Md EUR. Cette variation est soutenue par les ventes de produits pharmaceutiques, chimiques et en caoutchouc, en hausse respectivement de 13,1 %, 8,9 % et 3,3 %. En revanche, les secteurs du bois, papier et carton (-11,1 %), et de la métallurgie et des produits métalliques (-7,7 %), enregistrent un recul, en partie à cause de la baisse des prix de l'énergie. Les ventes de matériels de transport (796 MEUR, + 34,1 % ; 22,3 % du total des exportations françaises en Algérie), deuxième poste d'exportations françaises sont composées principalement de véhicules automobiles (618 MEUR). Parallèlement, le troisième poste des exportations françaises, les ventes d'équipements mécaniques, matériels électriques, électroniques et informatiques, a connu une hausse de 6,9 %, à 764 M EUR (21,5 %). Le secteur des produits agricoles, quatrième poste d'exportation (8,9 % des exportations), poursuit sa reprise (+65,2 %) s'établissant à 318 MEUR contre 192 MEUR sur les 9M 2023, notamment grâce à une augmentation des ventes de céréales sur la période (+281,9 %). Enfin, bien que les produits des industries

agroalimentaires ne constituent que 7,2 % du total des exportations françaises vers l'Algérie sur les 9M 2024, ils affichent l'une des baisses les plus significatives sur la période (-23,8 %), passant de 334 MEUR à 255 MEUR.

Les principaux postes d'exportation français vers l'Algérie (9M 2024; en EUR)

Source : Douanes françaises



Les importations françaises en provenance d'Algérie ont, quant à elle, reculé de 8,4 %, s'établissant à 4,9 Mds EUR, contre 5,3 Mds EUR sur les 9M 2024. La demande française de produits algériens reste principalement portée par les achats d'hydrocarbures, qui représentent le principal poste d'exportation algérien vers la France, soit 80,2 % du total. Ce secteur enregistre une baisse de 10,0 %, passant de 4,3 Mds EUR sur les 9M 2023 à 3,9 Mds EUR sur les 9M 2024. Plus précisément, d'après les dernières données disponibles, sur les huit premiers mois de 2024, les importations françaises d'hydrocarbures algériens étaient composées à 41,4 % de pétrole brut (+8,2 %, à 1,8 Md EUR) et à 38,9 % de gaz naturel, liquéfié ou gazeux (-18,5 %, à 1,7 Md EUR). Le reste des achats français comprend principalement des produits pétroliers raffinés et du coke (-9,8 %, à 498 MEUR).

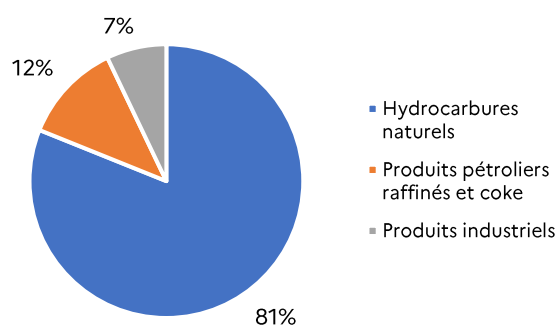
Le prix du gaz néerlandais Dutch TTF, servant de référence pour le gaz algérien, a enregistré une augmentation modérée de 2,9 %, passant d'une moyenne de 34,0 EUR/MWh sur les 9M 2023 à 34,8 EUR/MWh sur la même période en 2024. Toutefois, malgré cette hausse des prix, les exportations de gaz algérien vers la France

ont diminué de 18,5 %, atteignant 1,7 Md EUR. Cette contraction suggère une baisse des volumes exportés, bien que l'Algérie conserve sa quatrième place parmi les fournisseurs de gaz naturel, liquéfié ou gazeux de la France, derrière la Belgique (10,9 Mds EUR), les Etats-Unis (2,4 Mds EUR) et la Russie (1,8 Md EUR).

Concernant le pétrole, le cours du baril de référence de l'OPEP a diminué de 0,3 % entre les 9M 2023 et les 9M 2024, passant d'une moyenne de 82,2 USD/baril sur les 9M 2023 à 81,9 USD/baril sur les 9M 2024. Quant au Sahara Blend, le pétrole de référence algérien, il a enregistré une légère progression (+0,8 %), passant de 83,0 USD/baril sur les 9M 2023 à 83,7 USD/baril sur les 9M 2024. De ce fait, les achats français de pétrole brut, en valeur, ont mécaniquement augmenté (+8,2 %), passant de 1,7 Md EUR sur les huit premiers mois de 2023 à 1,8 Md EUR sur les huit premiers mois de 2024. À cet égard, alors que sur les huit premiers mois de 2023 l'Algérie occupait la cinquième position parmi les fournisseurs de pétrole brut de la France, représentant 9,2 % des importations totales, elle progresse à la quatrième place avec une part de 10,0 %, en 2024, sur la même période, derrière les Etats-Unis (4,2 Mds EUR), le Nigéria (2,6 Mds EUR) et le Kazakhstan (2,3 Mds EUR). L'Algérie reste le deuxième marché de destination des ventes françaises en Afrique, après le Maroc et devant la Tunisie.

Les principaux postes d'importation français depuis l'Algérie (9M 2024; en EUR)

Source : Douanes françaises



Avancement des grands projets miniers

Pour mémoire, le 6 octobre 2024, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'accélération de la réalisation de trois projets miniers stratégiques devant permettre au pays de diversifier son économie: la mine de phosphate à Bled El Hadba, la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour et la mine de fer de Gara Djebilet.

Phosphate (Bled El Hadba)

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a participé le 16 novembre 2024 au [lancement officiel des travaux](#) de deux projets stratégiques dont le coût est estimé à au moins 1,5 Md USD : la [mine de phosphate de Bled El Hadba](#) (Tébessa), et le complexe de transformation et de production de fertilisants azotés et phosphatés de Oued Keberit (Souk Ahras). La mine de Bled El Hadba dispose d'une importante réserve de phosphate brut susceptible d'être exploitée pendant 80 ans avec plus de 1,2 milliard de tonnes (Md t) (40 % des réserves du pays) dont plus de 800 millions exploitables. Ces projets permettront de produire de l'acide sulfurique, de l'acide phosphorique et de l'ammoniac, d'atteindre l'autosuffisance en matière de production de fertilisants agricoles et créeront des milliers d'emplois. La mise en service effective est programmée pour début 2027 avec des objectifs de production de 6 millions tonnes (Mt)/an de phosphate brut à Bled El Hadba et de 5 Mt/an de fertilisants à Oued Keberit. En ce qui concerne la logistique du projet, le Directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) Azzedine Fridi avait annoncé dès début septembre la [fin des travaux de](#)

[raccordement](#) de la mine de Bled El Hadba à la « ligne ferroviaire minière Est », capable d'absorber un flux de 10 Mt/an, reliant plusieurs mines aux usines de traitement et de transformation ainsi qu'au port d'Annaba.

Enfin, l'on peut noter que, alors qu'une participation chinoise était pressentie – au moins pour la construction de la mine de Bled El Hadba – le ministre Arkab a déclaré que le projet serait « réalisé entièrement par des compétences algériennes, notamment par les groupes Sonatrach et Sonarem, soutenus par les cadres de l'Université algérienne ». « Ce projet sera réalisé en efforts propres avec un savoir-faire et des compétences algériennes, sans recours à une société étrangère » a ajouté Mme Nadia Benyoucef - Directrice au niveau de la direction centrale d'Engineering & Project Management (EPM) à la Sonatrach.

Zinc et plomb (Oued Amizour)

[Un contrat pour la réalisation de la mine de zinc et de plomb à Thala Hamza-Oued Amizour](#) (wilaya de Bejaïa), ainsi que pour la construction d'une usine de traitement de ces deux matériaux, a été signé le 2 novembre 2024, entre la coentreprise algéro-australienne Western Mediterranean Zinc (WMZ) et la société chinoise Sinosteel. La coentreprise, chargée de la gestion du projet, comprend pour la partie algérienne (51 %) l'Entreprise nationale des produits miniers non-ferreux et des substances utiles (ENOF), l'Office national de recherche géologique et minière (ORGM), et pour la partie australienne (49 %) la société Terramin. Sinosteel a été chargée de la réalisation de la mine, de l'usine de traitement ainsi que des infrastructures.

Les réserves du gisement sont évaluées à 54 Mt dont 34 Mt exploitables. D'un coût estimé à 471 MUS\$D, le projet vise à extraire annuellement 170 000 tonnes de concentré de zinc et 30 000 tonnes de plomb. Avec de tels chiffres, l'Algérie prendrait une place

dans le top 5 mondial des producteurs de zinc. Le ministère de l'Énergie et des Mines prévoit que le projet, une fois opérationnel, générera un chiffre d'affaires de 215 MUSD et un bénéfice net de 60 MUSD. Il créera près de 1000 emplois directs et 4000 indirects.

Ce projet sera réalisé en trois phases principales : la première concerne la construction de la mine et de l'usine, la deuxième étant dédiée à l'exploitation de la mine pour une durée de 19 ans, et la troisième phase prévoit la fermeture et la réhabilitation du site sur une période de cinq ans. L'entrée en service de la mine est prévue pour juillet 2026.

A noter que quelques jours avant la signature du contrat WMZ-Sinosteel, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab avait fait état de la «finalisation de toutes les [démarches nécessaires au projet](#)», notamment le lancement de l'opération d'indemnisation des propriétaires concernés par les terrains où sera implantée la mine.

Fer (Gara Djebilet)

Le 23 octobre 2024, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé que [l'unité de traitement primaire](#) de la mine de fer de Gara Djebilet, d'une capacité de 4 Mt/an, entrera en production en décembre 2025. Elle sera suivi en juillet 2026 par une première unité de production de concentré de minerai de fer d'une capacité de 1 Mt/an.

Le même jour, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a inspecté les travaux de réalisation du premier tronçon de 200 km du projet de la [ligne ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara Djebilet](#) et s'est déclaré satisfait du rythme de la construction. Le tronçon pourrait ainsi être livré début 2025. Les travaux sont réalisés par l'entreprise publique Cosider travaux publics, filiale du groupe Cosider. La société China Railway

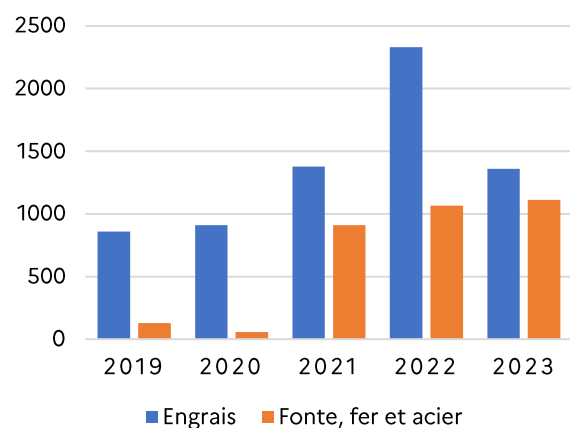
Construction Corporation Algérie (CRCC) contribue au projet avec l'inauguration, le 10 novembre, de [l'usine de fabrication de traverses ferroviaires](#) de Hassi Khebi, à Tindouf. Cette usine est dimensionnée pour fournir 1,2 million de traverses nécessaires à la construction de la voie ferrée.

Selon le directeur de la communication de l'ANESRIF, ce projet ferroviaire, une fois mis en service à la fin de 2025, permettra l'acheminement de 50 Mt/an de minerais de fer à destination des unités de transformation prévues sur son parcours, notamment dans les wilayas de Bechar et de Naâma, en plus des quantités destinées à l'exportation via les zones portuaires de la wilaya d'Oran et ce, à travers huit trains minéraliers. En attendant, le fer déjà produit à Gara Djebilet est acheminé jusqu'à Tindouf par la route, avec les camions du groupe public de transport urbain de marchandises et de logistique Logitrans.

Pour mémoire, la mise en exploitation du gisement de Ghar Djebilet a débuté en juillet 2022, la phase 1 prévoyant une capacité de production de 2 à 3 Mt/an. Cette mine est l'une des plus grandes au monde en termes de réserves avec près de 3,5 Mds t de minerai de fer.

Evolution des exportations algériennes d'engrais et de fer (2019-2023; MEUR)

Source : TradeMap



Publication du rapport trimestriel du département américain de l'Agriculture

Maintien des prévisions relatives aux surfaces et à la production, des importations qui restent élevées du fait de récoltes limitées et d'une politique de constitution de stocks, mention de l'objectif d'autosuffisance en blé dur pour 2025

Dans son rapport trimestriel du 1er octobre 2024, le département américain de l'Agriculture (USDA) maintient ses estimations de la superficie emblavée et de la production céréalière de l'Algérie, qui devraient rester stables.

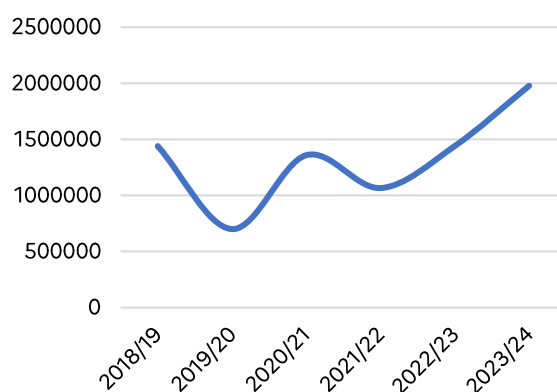
L'USDA estime que la superficie consacrée au blé en Algérie restera légèrement supérieure à 2 millions d'ha pour les campagnes 2023/24 et 2024/25. Pour l'orge, la superficie plantée est estimée à un million d'hectares pour les deux années. Ces chiffres seront confirmés par le ministère de l'Agriculture après la publication des premiers résultats du recensement agricole réalisé entre juin et août 2024, et une annonce du ministre fait état de 3,069 millions d'ha dédiés aux céréales cette année, dont 1,6 million d'ha (52% de la superficie) alloués au blé dur et un million d'ha à l'orge (32,5% de la superficie), les surfaces restantes étant utilisées pour le blé tendre et l'avoine. Le rapport relate également des projets visant

à étendre la culture des céréales dans le Sahara.

Les rendements, évalués par images satellites, ont été meilleurs que la moyenne dans les régions de l'est et du centre du fait de précipitations plus abondantes de mars à juin 2024, mais moins bons dans l'ouest en raison de pluies insuffisantes. Les régions sahariennes, qui ont obtenu des rendements supérieurs du fait qu'elles utilisent l'irrigation et ne dépendent pas de la pluviométrie, représentent pour cette campagne moins de 10 % de la production agricole de l'Algérie selon l'USDA. Tenant compte de ces différents éléments, l'USDA prévoit une production de 3 millions de tonnes de blé et 1,2 million de tonnes d'orge pour la campagne 2024/25.

L'Algérie se classe parmi les principaux consommateurs de blé en Afrique du Nord, avec une baguette à prix administré, ce qui rend la consommation de blé et de pain relativement stable et indépendante de la situation économique (crise ou inflation). L'USDA s'attend ainsi à ce que la consommation de blé en Algérie croisse à un rythme similaire à celui de la population, environ 1,5 % par an. Pour la campagne 2023/24, l'USDA estime que la consommation de blé atteindra 11,2 millions de tonnes et qu'elle augmentera légèrement, à 11,35 millions de tonnes pour la campagne 2024/25.

Evolution des importations de blé dur d'Algérie (en tonnes)
Source : TDM



L'USDA a par ailleurs revu à la hausse ses estimations des stocks de blé en Algérie : pour la campagne 2024/25, ils devraient atteindre 6,9 millions de tonnes, contre 6,3 millions de tonnes pour la campagne 2023/24 et 5,4 millions de tonnes pour 2022/23. Le gouvernement algérien a en effet constitué des stocks en raison des perturbations du commerce mondial des matières premières, avec des projets visant à augmenter la capacité de stockage des céréales à 9 millions de tonnes d'ici la fin 2024.

L'USDA prévoit que les importations de blé de l'Algérie pour la campagne 2024/25 atteindront 9 millions de tonnes, après avoir importé 9,4 millions de tonnes pour la campagne précédente. Malgré une amélioration de la production, les niveaux d'importation devraient donc rester élevés, du fait que l'Algérie ne couvre pas entièrement sa demande intérieure et accumule des stocks.

Le rapport fait mention de l'engagement du Président algérien d'atteindre l'autosuffisance en blé dur d'ici 2025. Cependant, les données montrent que les importations de blé dur ont en réalité augmenté ces dernières années : l'USDA estime qu'au cours de la campagne de commercialisation 2023/24, l'Algérie a importé plus de 2,64 millions de tonnes de blé dur, et en moyenne 1,56 millions de tonnes au cours des six dernières années. Ces fluctuations sont dues à de mauvaises récoltes en raison de la sécheresse. Le département américain estime que les importations de blé dur pourraient diminuer après 2025 si l'Algérie constitue des stocks de blé dur plus importants – en particulier compte tenu de la politique d'agrandissement des installations de stockage. Pour autant, il ne prévoit pas que les importations algériennes de blé dur cesseront complètement au cours des prochaines saisons, et ce, même si tous les facteurs s'alignent.

TABLEAU DE BORD – INDICATEURS CLEFS

Population (1 ^{er} juillet 2023, ONS, en millions d’habitants)	46,3
PIB/habitant en USD PPA 2017 (2023, FMI, en milliers de USD)	12,87
Indice de développement humain (2022, PNUD)	0,745 (93 ^e /191)
Taux de chômage (2023, Banque mondiale, en pourcentage)	12,3
Taux de change moyen EUR/DZD (19 novembre 2024, Banque d’Algérie)	141,07
Taux de change moyen USD/DZD (19 novembre 2024, Banque d’Algérie)	133,32
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – octobre 2024, OPEP, USD/b)	77,53
Notation Coface (Risque Pays - mars 2024)	C

INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES ANNUELS

		2023	2024 (p)	2025 (p)
PIB, croissance et inflation	PIB / habitant (USD, prix courants)	5 260	5 652	5 896
	Taux de croissance du PIB (% , prix constants)	4,1	3,8	3,0
	Taux de croissance du PIB hors hydrocarbures (% , prix constants)	4,2	4,0	3,2
	Taux d’inflation (moyenne annuelle)	9,3	5,3	5,2
Comptes publics	Solde budgétaire (% du PIB)	-5,2	-9,3	-8,6
	Dette publique brute (% du PIB)	48,6	45,7	50,4
Comptes Externes	Dette extérieure brute (% du PIB)	1,3	1,3	1,3
	Importations de biens et services (Mds USD)	51,6	56,7	61,4
	Exportations de biens et services (Mds USD)	59,4	61,1	60,3
	Balance commerciale (biens et services, Mds USD)	7,8	4,4	-1,1
	Balance courante (% du PIB)	2,5	1,3	-0,8

Source : Banque mondiale (Automne 2024) ; FMI (Article IV 2024)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Chef du Service économique régional d’Alger
Rédaction : SER d’Alger
alger@dgtresor.gouv.fr

Abonnez-vous : chantal.balassoupramanien@dgtresor.gouv.fr